



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-128510>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-128510**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : Nice

Code postal : 06364

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché Spécifique n°1 : Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion relatif au Système d'Acquisition Dynamique 24N0865 Acquisition de véhicules d'occasion

Code CPV principal - Descripteur principal : 34110000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La consultation a pour objet : Acquisition de VP d'occasion Le présent avis fait référence aux 4 marchés spécifiques suivants : - 25N0688 - MS1.01 - Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion - VP Thermique Segment A n°1 - 25N0689 - SAD MS1.02 - Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion - VP Thermique et/ou hybride Segment C ou M1 n°1 - 25N0690 - SAD MS1.03 - Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion - VP Thermique Segment A n°2 - 25N0691 - SAD MS1.04 - Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion - VP Thermique et/ou hybride Segment C ou M1 n°2 Les 4 marchés spécifiques sont à prix global et forfaitaire. Le délai d'exécution est fixé à 2 mois pour tous les marchés spécifiques.

Critères d'attribution : Le Prix (85%) Environnemental (15%)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

- 25N0688 : Marché Spécifique n°1 : Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion – VP thermique Segment A n°1 Conformément aux articles R. 2152-1 et R.2152-2 du Code de la Commande Publique le Pouvoir

Adjudicateur a déclaré inappropriée l'offre du soumissionnaire CHOPARD NICE SCP car sans rapport avec le marché, parce qu'elle n'est pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de la collectivité qui sont formulés dans les documents de la consultation conformément à l'article L.2152-4 du CCP. L'unique offre reçue étant inapproprié, le Pouvoir Adjudicateur a décidé de déclarer la procédure sans suite en raison de son infructuosité. Le marché spécifique sera relancé ultérieurement - 25N0689 : MS1.02 - CATEGORIE 1 ACQUISITION DE VP D'OCCASION - VP THERMIQUE ET/OU HYBRIDE SEGMENT C OU M1 N° 1 Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer la procédure sans suite pour les motifs suivants : absence de concurrence et redéfinition du besoin. Ce marché spécifique sera relancé ultérieurement. - 25N0690 MS1.03 - Catégorie 1 Acquisition de VP d'occasion - VP Thermique Segment A n°2 : Conformément aux articles R. 2152-1 et R.2152-2 du Code de la Commande Publique le Pouvoir Adjudicateur a déclaré inappropriée l'offre du soumissionnaire CHOPARD NICE SCP car sans rapport avec le marché, parce qu'elle n'est pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de la collectivité qui sont formulés dans les documents de la consultation conformément à l'article L. 2152-4 du CCP. L'unique offre reçue étant inapproprié, le Pouvoir Adjudicateur a décidé de déclarer la procédure sans suite en raison de son infructuosité. Le marché spécifique sera relancé ultérieurement - 25N0691 MS1.04 - CATEGORIE 1 ACQUISITION DE VP D'OCCASION - VP THERMIQUE ET/OU HYBRIDE SEGMENT C OU M1 N°2 : Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer la procédure sans suite pour les motifs suivants : absence de concurrence et redéfinition du besoin. Ce marché spécifique sera relancé ultérieurement. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics 1-3 Route de Grenoble - Immeuble le Connexio - 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicedotazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/11/2025